

Solutions adaptées à votre situation légale

Parce que chaque situation est unique... et que les aspects légaux sont déterminants.

En planification financière, l'analyse de votre situation personnelle du point de vue juridique est un processus qui permet, entre autres, de déterminer les informations et les documents dont la portée juridique est susceptible d'avoir des conséquences sur vos projets de vie.

Parce que vous êtes unique

Notre offre :
intégrer votre contexte légal à votre processus de planification financière.

Certaines circonstances relatives à votre mode de vie, par exemple votre régime matrimonial, votre patrimoine familial, la gestion de vos biens en cas d'incapacité, peuvent influencer sur vos finances personnelles de même que sur vos objectifs de vie. Notre service de planification financière a pour but de vous éclairer et, s'il y a lieu, de vous permettre d'effectuer des ajustements en regard de vos objectifs.

À cette fin, votre conseiller privilégie une approche grâce à laquelle il peut :

- recueillir les informations nécessaires;
- identifier les situations pouvant entraîner des conséquences sur le plan juridique;
- analyser et évaluer l'impact des situations qui ont une incidence juridique sur votre situation financière;
- établir, en collaboration avec des spécialistes, les stratégies de révision de vos documents juridiques pour qu'ils soient conformes à vos projets;
- suivre l'évolution de votre situation personnelle et financière, afin de s'assurer que les dispositions prises cadrent toujours avec l'évolution de vos objectifs.

Notre valeur ajoutée

L'expertise globale de votre conseiller vous permettra d'intégrer à votre planification financière les éléments juridiques essentiels à l'évolution de votre patrimoine.

Les planificateurs financiers sont inscrits sous le permis de Placements Banque Nationale, filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada.